



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

271. Tout. Tout Le. Tous Les.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

ner qui est en effet de l'ordre des choses nécessaires, appartient à toute l'espece humaine & en est un attribut essentiel : c'est comme si l'on disoit : L'animal *homme* est un animal raisonnable exclusivement à toute autre espece du même genre.

Mais on doit dire : *Les hommes* sont raisonnables, si l'on veut parler du bon usage de la raison ; parce que cet attribut est en matiere contingente, & que, dans le détail des individus, plusieurs se trouveroient exceptés de l'universalité.

Par la même raison, il y a de la différence entre ces deux phrases : *L'homme* est mortel, *Les hommes* sont mortels. La premiere annonce la certitude infallible de la mort ; & c'est une vérité que l'on peut prendre comme principe dans un sermon ou dans un traité de morale. La seconde annonce l'incertitude du moment & de la maniere de la mort ; les uns mourant plutôt, les autres plus tard ; ceux-ci subitement, ceux-là par une maladie longue : c'est une vérité d'où l'on peut partir dans les traites, pour s'autoriser à prendre dans le moment même les précautions convenables (*B. Gramm. gén. livre II, ch. iiij, art. 2*).

271. TOUT. TOUT LE. TOUS LES.

Quoique le mot *tout* désigne toujours une totalité, il la marque cependant diversement, selon la maniere dont il est construit.

Tout au singulier, & employé sans l'article *le* avant un nom appellatif, est lui-même article universel collectif ; il marque la totalité des individus de l'espece signifiée par le nom, & les fait considérer sous le même aspect & comme

susceptible du même attribut, sans aucune différence distinctive.

Tout au singulier, & suivi de l'article indicatif *le* avant un nom appellatif, est alors un adjectif physique qui exprime la totalité, non des individus de l'espece, mais des parties intégrantes qui constituent l'individu.

Delà vient l'énorme différence de ces deux phrases : *tout homme* est sujet à la mort, & *tout l'homme* est sujet à la mort. La première veut dire qu'il n'y a pas un seul homme qui ne soit sujet à la mort; vérité dont la méditation peut avoir une influence utile sur la conduite des hommes : la seconde signifie qu'il n'y a aucune partie de l'homme qui ne soit sujette à la mort; erreur dont la croyance pourroit entraîner les plus grands désordres.

Tous au pluriel, & suivi de *les* avant un nom appellatif, reprend la fonction d'article universel collectif, & marque la totalité des individus de l'espece sans exception, comme *tout* sans *le* au singulier : voici la différence qu'il y a alors entre deux nombres.

Tout, au singulier, marque la totalité physique des individus de l'espece, dans le cas où l'attribut est en matiere nécessaire: & c'est pour cela qu'alors on ne doit pas le joindre à *le*, qui a, comme on vient de le dire dans l'article précédent, la même destination; il y auroit péripétologie, puisqu'il y auroit inutilement double inclination du même point de vue. *Tous* au pluriel, marque la totalité physique des individus de l'espece, dans les cas où l'attribut est en matiere contingente. *Les*, on vient de le voir, est alors le signe convenu de la possibilité des exceptions: mais cette possibilité peut exister dans le fait; & pour le marquer, quand il

est nécessaire, on joint *tous* avec *les*, afin de déclarer formellement exclues les exceptions que *les* pourroit faire soupçonner.

S'il est question, par exemple, d'un détachement de trois cents hommes, que l'on a d'abord crus enlevés avec leurs équipages, il y aura bien de la différence entre dire, *les Soldats* reparurent, mais *les bagages* ne revinrent pas; & dire, *tous les Soldats* reparurent, mais *tous les bagages* ne revinrent pas.

Par la première phrase, on fait entendre seulement que le gros de la troupe reparut, sans répondre numériquement des trois cents; & que rien des bagages ne revint, ou du moins qu'il en revint bien peu de chose: par la seconde phrase, on assure sans exception que les trois cents Soldats reparurent, mais on fait entendre qu'il ne revint qu'une partie des bagages. Dans la première, on affirme la rentrée de la totalité morale des Soldats, & l'on nie le retour de la totalité morale des bagages: dans la seconde, on affirme la rentrée de la totalité physique des trois cents Soldats, & l'on nie le retour de la totalité physique des bagages (B. *Gramm. gén.* livre II, ch. *iiij*, article 2).

272. L E T O U T.

Le & *tout*, comme on vient de le dire dans les deux articles précédents, marquent également la totalité physique des individus de l'espèce signifiée par le nom appellatif: ils sont donc synonymes à cet égard, & il faut voir quelles sont les différences qui peuvent les distinguer dans l'usage.

Le ne marque la totalité des individus que secondairement & indirectement, parce qu'il dé-